

Guide du paysage Pour des paysages reflets des collectivités

Chantal Prud'Homme

Numéro 100, printemps 2004

Paysage : la vie devant soi

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/15649ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Prud'Homme, C. (2004). Guide du paysage : pour des paysages reflets des collectivités. *Continuité*, (100), 30–33.

Pour des paysages reflets des collectivités

La formule existe déjà en France, où des chartes paysagères s'appliquent à des parcs naturels régionaux, habités. Novatrice et stimulante, l'idée a retenu l'attention du Conseil du paysage québécois, qui s'en inspire à son tour pour fournir aux citoyens, aux groupes d'intérêt et aux collectivités un outil pour mieux « réfléchir » leurs paysages et y intervenir avec cohérence.

par Chantal Prud'Homme

Partout au Québec naissent des projets qui confrontent des visions du territoire différentes, voire opposées. Faire évoluer un lieu dans le respect de la mémoire de la collectivité tient du défi, celui de créer un cadre de vie culturellement significatif. Malheureusement, on doute parfois de notre capacité de relever un tel défi devant ces entrées de villes banalisées à coups de modèles architecturaux ou urbanistiques standardisés et sans caractère, devant ces campagnes qui accélèrent leur transformation par une logique industrielle. Les paysages de la Gaspésie, de l'Estrie, de la vallée du Saint-Laurent, des plateaux des Laurentides

n'exigent-ils pas des réponses créatrices et adaptées à leur identité ? Ne constituent-ils pas des paysages distincts par leurs caractéristiques culturelles et géographiques ? Comment intervenir dans le respect du paysage ?

Pour fournir des éléments de réponse à ces questions, le Conseil du paysage québécois propose le *Guide du paysage*, un outil pour la mise en œuvre d'une charte du paysage appliquée à un territoire municipal ou régional. La démarche fait place à la concertation et à la conciliation des multiples acteurs qui font le paysage.

LE PAYSAGE IDENTITAIRE

La notion de paysage dépasse largement le visuel et l'esthétique. Le territoire devient paysage lorsque des individus et

À l'île Verte dans le Bas-Saint-Laurent, les élus ont eu le souci de s'outiller pour permettre un développement étroitement lié au paysage hérité.

Photo : François Rivard

des collectivités lui accordent cette valeur. Ils expriment dans la reconnaissance de leur paysage leurs sensibilités et leur appartenance culturelle et territoriale.

Aussi, parce que le paysage appartient au collectif, toute intervention doit s'arrimer à la culture et aux valeurs de la communauté. C'est donc collectivement que doivent être prises les orientations, choisis les lieux et les modes de valorisation du paysage. La démarche d'adoption d'une charte du paysage permet justement d'élaborer des projets économiquement viables qui prennent en compte les spécificités géographiques et culturelles du territoire.

VERS UNE VISION CONCERTÉE

Un paysage signifiant pour les communautés se crée sur la base de choix éclairés et concertés. Pour ce faire, des échanges doivent être possibles entre les personnes et les organisations concernées de manière à englober les différentes dimensions du paysage. Penser l'avenir du paysage devient une réflexion partagée sur l'évolution souhaitée d'un territoire comme reflet de la culture locale ou régionale. La mise en œuvre d'une charte paysagère se décline en quatre temps : connaître les spécificités du paysage local ou régional, définir le projet de paysage avec ses objectifs, orientations et principes, établir le plan d'action et obtenir l'adhésion des partenaires.

Réfléchir sur le paysage nécessite des outils adaptés pour en cerner les aspects sensibles. La comparaison de photographies anciennes et récentes permet par exemple de saisir les éléments de conti-



nuité et de rupture dans le temps et de mieux orienter la création paysagère. Le projet global s'ancre dans l'espace et sur le terrain et s'exprime par divers projets de protection, de valorisation, de gestion ou d'aménagement du paysage. Que les projets concernent la forêt ou l'agriculture, le développement résidentiel ou commercial, la villégiature, le tourisme ou l'industrie, ils deviennent autant d'engagements qui lient les partenaires, signataires de la charte, selon les responsabilités qui leur incombent.

Le paysage résiste aux formules toutes faites. Il n'obéit pas aux certitudes puisqu'il

À Frelighsburg, des citoyens fortement attachés au cadre naturel et sauvage du mont Pinnacle ont créé une fiducie foncière privée pour assurer la conservation volontaire de ce joyau du paysage estrien.

Photo : Linda Turgeon



1 888 900-3457

SSQ Groupe financier soutient activement les organismes voués à l'essor et au mieux-être des collectivités. C'est ainsi une façon de remercier le million de personnes qui nous font confiance.



www.ssq.ca

Assurance collective

Investissement et retraite

Assurances générales

Immobilier



Le paysage est porteur de l'identité culturelle d'un milieu. Le patrimoine agricole de l'Estrie diffère de celui des autres régions ; découpage des terres, bâtiments ruraux sont autant de traces de l'héritage britannique de l'occupation du territoire.

Photo : Linda Turgeon

L'INSPIRATION PAR L'EXEMPLE

Les expériences menées de façon concluante dans les différentes régions du Québec enrichissent le savoir-faire en matière de paysage. Près d'une trentaine de cas exemplaires sont répertoriés dans le *Guide*. Ces exemples illustrent une variété de préoccupations et de solutions qui découlent des valeurs spécifiques à chaque milieu. Ces fiches-paysage rassemblent des informations pertinentes et concrètes. Elles permettent un partage des connaissances acquises au fil des expériences vécues.

Profondément attachée à son île, la communauté de l'île Verte a développé des outils fondés sur les caractères uniques du paysage insulaire. Plan d'urbanisme renouvelé et PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) protègent dorénavant le paysage de l'île (voir *Continuité*, n° 97, été 2003, p. 51). Ces outils permettent d'encadrer un développement de qualité à la suite du dézonage des terres agricoles de l'île, devenu inévitable avec l'exode des jeunes, le vieillissement de la population et le déclin de l'agriculture.



La protection du paysage urbain pose des enjeux propres à chaque localité. Ici, le long du canal de Chambly, un ancien chemin de halage, où des chevaux tiraient de lourdes barges au XIX^e siècle, a été réaménagé en piste cyclable qui offre à ceux qui la fréquentent un point de vue unique sur la ville.

Photo : Linda Turgeon

résulte de regards et de volontés multiples. Le succès d'un tel projet de paysage dépend donc forcément de la mise en place de conditions favorables. Aussi, un organisme rassembleur et crédible doit porter le dossier de paysage, et un chargé de projet doit être nommé pour assurer la coordination des interventions. Ce dernier doit pouvoir compter sur une équipe technique qui se chargera de développer la connaissance du paysage. À cet organisme de base s'ajoutent des élus locaux et régionaux qui s'impliqueront et collaboreront, des professionnels compétents en matière de paysage et un milieu sensible à son territoire.



Au cours des dernières années, la rue Saint-Joseph, à Saint-Raymond dans le comté de Portneuf, a subi une cure de revitalisation grâce, entre autres, au soutien de la Fondation Rues principales et à une volonté solidement ancrée dans le milieu.

Photo : Fondation Rues principales

À Saint-Venant-de-Paquette, un village de l'Estrie d'une centaine d'habitants, le Sentier poétique propose un dialogue entre le paysage et des poètes québécois. Ce sentier plein de charme est le résultat de l'énergie conjuguée de bénévoles locaux et régionaux, amants de ce coin de pays. De surcroît, les gens du milieu ne voient plus de la même façon les amoncellements de pierres dans les champs depuis que Roger Nadeau en a fait des sculptures (voir *Continuité*, n° 97, été 2003, p. 38).

En Abitibi, la municipalité de Landrienne a décidé de revitaliser l'activité agricole par la remise en culture de terres en friche. En quatre ans, près de 400 hectares de terres abandonnées ont retrouvé une vocation agricole. Cette initiative exprime l'attachement de la communauté à son paysage agricole, à son héritage de colonisation et aux valeurs d'entraide et de coopération qui ont présidé au développement agricole de l'Abitibi.

À Longueuil, la volonté de remettre en culture des terres en friche, à proximité d'un milieu urbain, a conduit à l'émergence du

concept Continuum ville-campagne, centré sur la mise en valeur du chemin Chambly comme axe champêtre. Pour réaliser ce projet, un des premiers du genre au Québec, on a opté pour la mise en place d'un plan d'aménagement agricole intégré et d'un PIIA adapté au milieu agricole.

Ces projets, comme les autres inventoriés dans le *Guide*, reflètent la manière dont des populations locales ont investi dans le paysage leur sentiment de fierté et d'appartenance. Ils démontrent l'importance de stimuler dans une communauté l'engagement, la saine émulation, la complicité et le développement de liens étroits pour que vivent les paysages et s'expriment les liens culturels qui lient les gens à leur milieu.

Chantal Prud'Homme est architecte paysagiste consultante.

POUR EN SAVOIR PLUS

On peut consulter ou télécharger le *Guide du paysage* du Conseil du paysage québécois sur le site Internet suivant : <http://www.paysage.qc.ca>

Les Spécialistes de la moulure au Québec



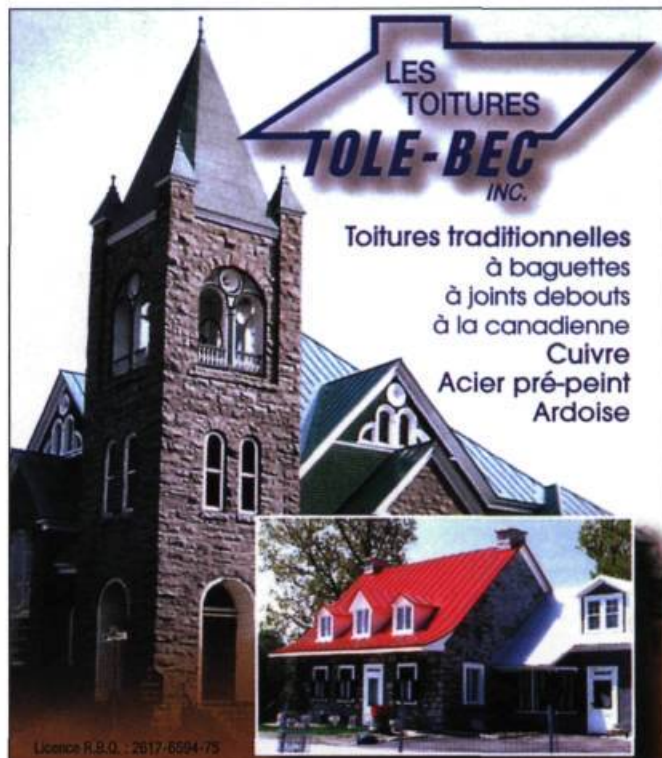
moulures intérieures & extérieures
médallions de plafond
appliqués décoratifs
salle de montre
catalogue de produits
service de livraison

Benjamin Moore
 Les couleurs en couleur

BOISERIES LUSSIER
 DIVISION DE QUINCAILLERIE RICHELIEU Ltée

40, rue Soumande
 Québec, QC
 (à l'arrière du Colisée)
 (418) 647-1704
www.boiserielussier.qc.ca

LES TOITURES TOLE-BEC INC.



Toitures traditionnelles
 à baguettes
 à joints debouts
 à la canadienne
 Cuivre
 Acier pré-peint
 Ardoise

Licence R.B.O. : 2617-6594-75

1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval
(450) 661-9737 Site Internet : tole-bec.com